PHYTOCAO 40 EC

Acetamipride 20 g/l + Bifenthrine 20 g/l

Puissant Insecticide contre mirides, punaises et borers du cacaoyer

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Conserver le produit sous clef à l'écart des aliments et boissons et hors de portée des enfants et des animaux.
- Éviter tout contact avec la peau et les yeux
- Porter des vêtements et du matériel de protection
- Ne pas inhaler le produit
- Ne pas manger, fumer ou boire pendant l'application du produit.
- Se laver soigneusement à l'eau et du savon après traitement
- Détruire les emballages vides
- Conserver le produit dans son emballage d'origine

PREMIERS SECOURS

Eloigner la personne atteinte de la zone de travail. Contacter un médecin de toute urgence en cas d'intoxication

ANTIDOTE

Pas d'antidote spécifique. Traitement symptomatique

GARANTIE ET RESPONSABILITE

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages causés aux cultures, à l'environnement, aux hommes et aux animaux du fait d'une mauvaise utilisation et du non respect des recommandations d'usages.
Notre responsabilité est limitée à la fourniture de produits conformément aux spécifications sur l'emballage.





Date de fabrication:
Date de péremption:

No Lot:

Distribué par: VOLCAGRO Côte d'Ivoire
01 BP 10398 Abidjan 01, tél. (225) 21 28 60 06, volcagroci@yahoo.fr

Fabriqué par:
SHANGHAI FOREVER CHEMICAL Co., Ltd , Room 302 Tomson centre, No 188 Zhangyang Road, Shanghai, PR China



N° d'homologation:





Volume net: 1 L **2Ha**

MODE D'EMPLOI

PHYTOCAO 40 EC est une formulation associant deux insecticides puissants: l'acetamipride de la famille des nicotinoides et la bifenthrine de la famille des pyrethrinoides. Ces deux insecticides agissent de façon complementaire. La bifenthrine, avec son action de choc, foudroie les ravageurs présents au moment du traitement. L'acetamipride, par sa fonction systémique (pénétration dans la plante) prolonge l'efficacité du traitement sur une plus longue période (au moins deux mois) empêchant ainsi une réinfection rapide. PHYTOCAO 40 EC est un insecticide anti-borers du cacaoyer aussi efficace contre les mirides.

PERIODES DE TRAITEMENT

SEULEMENT 2 APPLICATIONS PAR AN

- 1 Application en: juillet-Aout
- 1 Application en: Décembre-Janvier

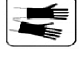
DOSES D'APPLICATION : 0,5 L/HA
Soit une boite de 1 L pour 2 ha de cacaoyers, une boite de 125 ml pour 1/4 ha de cacaoyers.

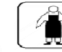
VOLUME DE BOUILLIE

Traitement à l'atomiseur: 40 litres de bouillie par hectare.

DELAI AVANT RECOLTE: 15 jours












ATTENTION

